

Data et repères

Alex Schwazer (Italien)

Né le 26 décembre 1984 à Vipiteno (Sterzing en Allemand), Sud-Tyrol (Italie)

Aujourd'hui âgé de 40 ans 4 mois

Palmarès en marche athlétique

- ♦ Jeux olympiques de Pékin (le 22.08.2008) : 50 km : 1^{er}
- ♦ Championnats du monde à Helsinki (2005) : 50 km (3^e)
- ♦ Championnats du monde à Osaka (2007) : 50 km (3^e)
- ♦ Championnats d'Europe à Barcelone (2010) : 20 km (1^{er})
- ♦ Trophée Lugano (2012) : 20 km (1^{er}) [performance annulée par la Fidal le 19.06.2019]



Alex Schwazer lors du Championnat du monde à Daegu (Cds) 2011 : 20 km (7^e)

DOPAGE - Affaire A.S – 2008 – 2024

2008 - 2013

1. **Guido Rispoli, le procureur de la République de Bolzano**, a enquêté en 2013 afin de déterminer si A.S - pour se doper en vue des Jeux de Londres 2012 - avait agi seul. Dans ce but, le magistrat a voulu vérifier si le marcheur n'était pas déjà préparé avec des substances illicites lors de son titre olympique le 22 août 2008 sur 50 km à Pékin. Les flacons prélevés à cette occasion ont été réanalysés en 2013 sans que soit détectée la moindre substance interdite. Mais, là aussi, on ne sait pas si la méthode isotopique a été utilisée pour détecter à coup sûr l'apport exogène de testostérone.

2011

2. **Avoue, après son contrôle positif à l'EPO du lundi 30 juillet 2012 à Calice (Bolzano), qu'en 2011, il avait déjà utilisé comme dopage un gel de testostérone. Mais, lui trouvant peu d'effets, l'avait abandonné avant de passer à l'EPO.**

2012

3.	Contrôlé positif à l'EPO par l'AMA le 30 juillet 2012 à Obersdorf en Bavière (Allemagne). En réalité, Schwazer est resté hors de la vue des officiels venant le contrôler et a demandé à sa fiancée, Carolina Kostner, d'affirmer qu'il n'était pas présent à Obersdorf et qu'il était possible de le contrôler à son domicile de Calice (province de Bolzano dans la région du Trentin-Haut-Adige, Nord-Est de l'Italie).
4.	Aveux de dopage à l'EPO le 09 août 2012 à Londres : "Schwazer a raconté avoir agi seul. Après avoir pris des renseignements sur Internet, il aurait réservé un séjour de trois jours en Turquie, en septembre dernier (2011), se rendant dans une pharmacie d'Antalya (Sud du pays) où, sans ordonnance et pour 1 500 euros, il se serait procuré l'EPO. Il aurait ensuite conservé les doses dans son frigo, les plaçant dans une boîte de vitamines [Ndrl : vitamine B ₁₂ injectable] pour ne pas éveiller les soupçons de sa fiancée, Carolina Kostner, championne du monde en titre de patinage artistique." [L'Equipe, 10.08.2012]
5.	Sous contrat avec l'armée (carabinieri) ses chefs, compte tenu de l'image de dopé qui lui colle à la peau, lui imposent de démissionner le jour même.

2013

6.	Le Tribunal national antidopage italien (2013) suspend Schwazer 3 ans et 9 mois, jusqu'au 29 avril 2016. Au pénal, il est condamné à 8 mois et 6 000 euros d'amende. Sa fiancée Carolina Kostner écopera de 16 mois de suspension pour complicité.
7.	Deux médecins italiens , Giuseppe Fischetto – responsable médical de la Fidal, appartenant à la Commission médicale de l'IAAF – et Pierluigi Fiorella (Fidal) ainsi que l'ex-sprinteuse internationale Rita Bottiglieri – en charge du secteur technique de la Fidal (département sanitaire et antidopage) mais aussi l'entraîneur de Schwazer, Sandro Damilano – sont tous les quatre poursuivis par le parquet de Bolzano pour complicité passive présumée en ne réagissant pas par rapport aux confidences du marcheur et aux données de son passeport biologique aux valeurs anormales (juin 2013).

2015

8.	- Début de la collaboration d'A.S avec Sandro Donati , son nouvel entraîneur, qui avait adressé une mise en garde à l'AMA trouvant le comportement du marcheur suspecte de s'entraîner seul en Allemagne juste avant les Jeux de Londres 2012. - Déménagement à Rome où il prend un studio dans le quartier Sacco Pastore pour être proche de l'immeuble où réside Sandro Donati dans la capitale italienne.
----	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------



2015 - Début de la collaboration d'A.S avec Sandro Donati. Chaque après-midi, Sandro grimpe sur son vélo pour suivre Alex dans les rues de Rome ou sur les bords du Tibre

2016

9.	Contrôlé positif à la testostérone le 1 ^{er} janvier 2016 dans un hameau de montagne à Calice où il vit. Le test (sang + urine) a lieu à 7 heures du matin, un jour férié par l'entreprise GQS (société allemande de prélèvement indépendante) à la demande de l'IAAF (depuis 2019 <i>World Athletics</i>) ! Echantillon A positif, confirmé par la contre-expertise du flacon B ; suspendu 8 ans pour récidive : “ <i>Le prélèvement a été effectué au domicile de Schwazer le 1^{er} janvier 2016 au petit matin. Cette date est une particularité en soi, car, souligne le juge italien Walter Pelino, c'est la première fois dans l'histoire de l'antidopage qu'on effectue un contrôle le 1^{er} janvier, un jour férié. Le laboratoire de Cologne est fermé ce jour-là.</i> ” [Mediapart.fr, 06.03.2021]
10.	L'AMA (mars 2016) envoie un courrier à Sandro Donati, l'entraîneur d'Alex Schwazer depuis 2015, pour mettre fin à sa collaboration avec l'Agence qui durait depuis 12 ans.
11.	L'IAAF , le 29 mars 2016, demande au laboratoire de Cologne de réexaminer les urines du flacon A en utilisant le test isotopique C13/C12, le seul capable d'affirmer l'apport exogène frauduleuse d'hormone mâle : “ <i>L'examen, qui commence le 14 avril 2016 pour se terminer le 12 mai, conclut cette fois à la positivité de l'échantillon à la testostérone exogène. Le responsable antidopage de World Athletics reçoit cette nouvelle le 13 mai, mais l'IAAF diffuse officiellement la communication de la positivité de Schwazer plus d'un mois après, le 21 juin. L'athlète est immédiatement suspendu.</i> ” [Mediapart.fr, 06.03.2021]
12.	Schwazer, le 21 juin 2016 demande en urgence la contre-expertise de l'échantillon B prélevé le 1 ^{er} janvier et porte plainte contre X pour manipulation.
13.	Le Tribunal arbitral du sport (TAS) présent à Rio est sollicité par les Conseils de Schwazer pour une levée provisoire de la suspension afin qu'il participe aux épreuves olympiques. Le 10 août 2016, l'instance arbitrale interdit la participation de Schwazer deux jours avant l'épreuve du 20 km marche et lui confirme, pour récidive, les 8 ans de suspension jusqu'au 7 juillet 2024 qui l'empêcheront de se qualifier aux Jeux de Paris 2024, le 20 km étant programmé le 01 août 2024.

2021

14.	Tribunal de Bolzano (18 février 2021). Le juge des enquêtes préliminaires, Walter Pelino, s'est prononcé pour un non-lieu en estimant qu'Alex Schwazer n'avait pas commis les faits incriminés par l'AMA et <i>World Athletics</i>
15.	Le Tribunal fédéral suisse sollicité par les défenseurs d'Alex Schwazer, le 14 mai 2021, ne lève pas la sanction de 8 ans entérinée par le TAS deux jours avant l'épreuve des 20 km marche des Jeux olympiques de Rio 2016.
16.	Jeux olympiques de Tokyo 2021 (23 juillet-08 août). L'AMA et <i>World Athletics</i> se sont opposés à une réduction de la suspension et à la participation d'A.S aux épreuves olympiques de marche.

2022

17.	Résultat de l'enquête complémentaire mise en place par l'AMA et <i>World Athletics</i> le 07 avril 2022 : « <i>L'échantillon n'a fait l'objet d'aucune manipulation</i> ».
------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

2024

18.	Comme les JO de Rio de Janeiro (2016) et de Tokyo (2021), Paris (2024) est devenu une chimère pour Schwazer suspendu jusqu'au 7 juillet 2024, il lui était impossible – sans avoir effectué une seule compétition valable avant le 30 juin, date butoir – d'être inscrit aux JO de Paris 2024.
19.	Après les JO de Paris 2024, terme de sa suspension, Alex Schwazer est devenu entraîneur.

Affaire A.S

26 acteurs principaux répartis dans les deux camps

Rôles principaux

1.	Alex SCHWAZER (A.S)	Marcheur professionnel	1 ^{er} aux 50 km des JO 2008 à Pékin
2.	Alessandro DONATI	Entraîneur d'athlétisme (Fidal) (→ 1996)	<ul style="list-style-type: none"> - Chercheur pour le Coni - Collaborateur de l'AMA de 2004 jusqu'en mars 2016 - Surnommé "Prof" par A.S

Soutiens

3.	Gerhard Brandstätter	Avocat du marcheur
4.	Maria-Luisa Brunner	Mère de A.S
5.	Mario De Benedictis	Coach de la marche athlétique auprès de A.S de 2015 à 2024
6.	Kathrin Freund	Compagne de A.S depuis 2015 ; mariage en 2019



Kathrin Freund

7.	Carolina Kostner (Italie)	Patinage artistique 3 ^e aux JO 2014 ; championne du monde 2012	<ul style="list-style-type: none"> - Fiancée d'Alex depuis 2008 - Séparation en 2015
-----------	----------------------------------	------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------



Carolina Kostner

8.	Giampietro Lago	Biogiste mandaté par le juge Pelino pour faire la lumière sur l'analyse ADN du test du 01 janvier 2016
9.	Giovanni Malagò	<ul style="list-style-type: none"> - Président du CONI depuis 2013 - Membre du CIO depuis octobre 2018
10.	Giulia Mancini	Manager depuis 2008
11.	Carlo Mornati	<ul style="list-style-type: none"> - Vice-président du CONI, présent à Rio de Janeiro en août 2016 - Secrétaire général du CONI depuis 2018 - Vice-champion olympique d'aviron à Sydney en 2000

12.	Walter Pelino	Juge d'instruction au tribunal de Bolzano	Blanchit A.S pour complot des instances à son encontre
13.	Josef Schwazer	Père de A.S	
Opposants			
14.	Luciano Barra	Secrétaire général de la Fidal, suspendu après les révélations de Sandro Donati sur le saut en longueur truqué de Giovanni Evangelisti lors des championnats du monde d'athlétisme à Rome en 1987. Depuis, Barra est surnommé " <i>le semeur de haine</i> " à l'encontre du clan Donati.	
15.	Rita Bottiglieri	Ex-sprinteuse internationale. En charge du secteur technique de la Fidal qui comprend le département sanitaire et antidopage	
16.	Katherine Brown (Grande-Bretagne)	Membre du cabinet d'avocats de l'AMA à Lausanne	
17.	Dr Thomas Capdevielle (France)	Médecin du département antidopage de l'IAAF devenue <i>World Athletics</i> , présent lors de l'audience devant le TAS à Rio de Janeiro le 08 août 2016.	
18.	Sebastian Coe (Grande-Bretagne)	<ul style="list-style-type: none"> - Président de <i>World Athletics</i> depuis le 19 août 2015 - Organisateur des JO de Londres en 2012 - Dans l'affaire A.S, après la relaxe du marcheur par la justice italienne mettant en cause l'AMA et l'IAAF, Coe menace les Italiens en leur conseillant "<i>Soyez du bon côté</i>", sous-entendu : dans le camp des instances antidopage. 	



Sebastian Coe, président de *World Athletics* depuis le 19 août 2015

19.	Sandro Damilano	Entraîneur de marche athlétique à la Fidal
20.	Dr Pierluigi Fiorella	Médecin de la Fidal
21.	Dr Giuseppe Fischetto	<ul style="list-style-type: none"> - Directeur médical de la Fidal et membre de la Commission antidopage de l'IAAF devenue <i>World Athletics</i> - A l'origine du passeport biologique mais aussi accusé d'avoir couvert le scandale du dopage des athlètes russes et turques à la demande du président de l'IAAF, Lamine Diack
22.	Hans Geyer (Allemagne)	Collaborateur du laboratoire antidopage de Cologne qui a analysé les échantillons A et B de Schwazer prélevés le 01 janvier 2016 à Racines (Italie)
23.	Olivier Niggli (Suisse)	Juriste, directeur général de l'AMA depuis juillet 2016
24.	Martial Saugy (Suisse)	<ul style="list-style-type: none"> - Ancien patron du laboratoire antidopage de Lausanne (LAD) de 2002 à 2016 - Donc sous la coupe de l'AMA. Il est sollicité par cette dernière comme expert "indépendant" dans l'affaire Schwazer.
25.	Wilhelm Schanzer (Allemagne)	Responsable du laboratoire antidopage de Cologne de 1997 à 2020

26.	Ross Wenzel (Grande-Bretagne)	<ul style="list-style-type: none"> - Avocat de l'IAAF - Depuis l'affaire Schwazer est promu le 04.01.2022 responsable de toutes les affaires juridiques de l'AMA - Où est l'indépendance entre l'AMA, l'IAAF (aujourd'hui World Athletics) , le TAS, le CIO ?
------------	-----------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------



AGENCE MONDIALE ANTIDOPAGE

“Nos valeurs de base

Nous nous conformons aux normes éthiques les plus rigoureuses et évitons les influences indues, ainsi que les conflits d'intérêt susceptibles d'afficher notre indépendance et l'impartialité de notre jugement.”

Belle profession de foi qui n'est que théorique face à toutes les casseroles trimbalées par l'AMA depuis plus de 20 ans, notamment les labos accrédités qui, au lieu de combattre le dopage, étaient surtout préoccupés à rendre propres les cas positifs de leurs pays : Sotchi/Moscou (2014), Bucarest (2018), Lisbonne (2018), Pyeongchang (2018) ...

Affaire Alex Schwazer

En chiffres

2 ans	<ul style="list-style-type: none"> - Le juge Walter Pelino, de Bolzano, sollicite à deux reprises, par commission rogatoire, le laboratoire de Cologne afin d'obtenir les flacons A et B du contrôle antidopage de Schwazer du 01 janvier 2016. - La 1^{re} demande a été adressée le 12 novembre 2016, les flacons n'ont été livrés que le 07 février 2018.
3,46 (Rapport testo/épitemsto)	<p>Résultat de l'analyse du flacon A prélevé le 01 janvier 2016.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ce chiffre correspond au rapport entre la testostérone et l'épitestostérone. - Normalement, depuis 2005, il doit être inférieur à 4. - De 1982 à 2004, la norme du rapport était inférieure à 6 - Dans un premier temps, fin janvier, l'IAAF reçoit les résultats du contrôle du 1^{er} janvier 2016 du laboratoire de Cologne : négatif. Compte tenu que 3,46 est proche de 4, le seuil de positivité, l'IAAF demande le 14 avril suivant de faire un test isotopique, seul capable d'affirmer s'il y a eu prise de testostérone exogène. Le 13 mai, l'IAAF reçoit le résultat qui, cette fois, est positif <i>a posteriori</i> à la testostérone synthétique. Pour des raisons mystérieuses, A.S ne sera prévenu que plus d'un mois après le 21 juin. <p>Trois remarques :</p>

	<ul style="list-style-type: none"> Qu'un test négatif devienne positif dans un 2^e temps ne signifie pas qu'il y a eu manœuvre illicite du labo. Déjà en 2006, le lauréat du Tour de France avait subi 4 tests négatifs pendant l'épreuve et qui se sont révélés positifs grâce au test isotopique. Donc, contrairement à ce que la série <i>Netflix</i> affirme en brocardant ces résultats contradictoires, ce n'est pas "<i>un miracle scientifique</i>". La défense met en avant que dans la soirée du réveillon, A.S – pour fêter le changement d'année – a bu de l'alcool et que cela augmente la sécrétion la testostérone. Cette possibilité a surtout été vérifiée chez la femme. De plus, la technique isotopique a démontré la présence de testo exogène et non endogène due à l'alcool. Il est signalé dans "<i>La vérité en marche</i>" sur <i>Netflix</i> en 2022 que plusieurs contrôles effectués dans les semaines précédant le 31 janvier 2015 et après n'ont pas mis en évidence de testostérone exogène. Mais le test isotopique a-t-il été utilisé ? Pas sûr !
8 (juillet 2024)	Le lundi 8 juillet 2024 : c'est le 1 ^{er} jour de liberté de s'entraîner et de pratiquer un sport de compétition après l'expiration de la suspension de Schwazer de 8 ans.
70%	Dans une étude effectuée dans les suites du test positif de Schwazer, les échantillons de 50 athlètes de haut niveau, avec un temps de latence de 6 mois après le prélèvement, ont tous montré une baisse de 70% de la concentration d'ADN.
87%	Au bout d'un an, la baisse de la concentration d'ADN était de 87%.
350 / 1 200	Recherche de la concentration de l'ADN dans le prélèvement du 1^{er} janvier 2016 Dans l'échantillon A, le dosage de l'ADN était de 350 picogrammes alors que dans l'échantillon B, le taux s'élevait à 1 200, soit une augmentation de 70%. Or, l'ADN baisse et surtout doit être équivalent dans les deux flacons puisque la miction dans une éprouvette est répartie dans deux fioles A et B. Si le biologiste trouve une différence, c'est qu'il y a forcément eu une manipulation délictuelle...

Index des sigles utilisés

AIU	Unité d'intégrité de l'athlétisme créée le 1 ^{er} avril 2017 (chargée de la lutte antidopage pour le compte de <i>World Athletics</i>)
ACI/ITA	Agence internationale de contrôle (fondée en juin 2018)
AMA	Agence mondiale antidopage (fondée en 1999)
CONI	Comité national olympique italien (fondé les 09-10 juin 1914)
EPO	Erythropoïétine (hormone) – Mise sur le marché français en 1989
FIDAL	Fédération italienne d'athlétisme (fondée en 1906)
GQS	Société allemande indépendante chargée des contrôles inopinés à la demande de <i>World Athletics</i> (basée à Stuttgart – Allemagne)
IAAF	Association internationale des associations d'athlétisme (fondée en 1912)
ITIA	The International Tennis Integrity Agency (Agence anticorruption et antidopage du tennis) [créée en janvier 2022 ; a pris la suite de <i>Tennis Integrity Unit</i> (2008-2020)]
JO	Jeux olympiques
LAD	Laboratoire antidopage de Lausanne (Suisse)
TAS	Tribunal arbitral du sport (fondé en 1984 par le CIO)